

**MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE**

Décret n° 2019-432 du 30 décembre 2019 portant dissolution du centre
d'étude et d'évaluation des projets d'investissement

Le Président de la République,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 025-90 du 18 septembre 1990 portant création du centre d'étude et d'évaluation des projets d'investissement, en sigle CEPI ;

Vu la loi n° 34-2018 du 5 octobre 2018 portant création du centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement public, en sigle CNEEPIP ;

Vu le décret n° 2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2017-373 du 22 août 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2017-410 du 10 octobre 2017 relatif aux attributions du ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale ;

Vu le décret n° 2017-376 du 6 septembre 2017 portant organisation des intérimaires des membres du Gouvernement ;

En Conseil des ministres,

Décrète :

Article premier : Est dissous l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé « centre d'étude et d'évaluation des projets d'investissement ».

Article 2 : Le patrimoine sain et le personnel issu du centre d'étude et d'évaluation des projets d'investissement sont transférés de plein droit à l'établissement public à caractère administratif dénommé « centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement public ».

L'actif et le passif restant du centre d'étude et d'évaluation des projets d'investissement sont transférés au portefeuille public de l'Etat.

Article 3 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 30 décembre 2019

Par le Président de la République,

Denis SASSOU-N'GUESSO

Le Premier ministre, chef du Gouvernement,

Clément MOUAMBA

Le vice-Premier ministre, chargé de la fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale,

Firmin AYESEA

Pour le ministre des finances et du budget, en mission :

La ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale,

Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

La ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale,

Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS